

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



juin 2014

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

L'édito du Maire

LA SECURITÉ

C'est une de mes priorités en ce début de mandat et elle le restera tout au long de la mandature.

Sécurité à travers tout le village : Sorties d'école, Espace du Vaizot, descente des bus, traversée du village, carrefour vers la boulangerie, route d'Osse ,

Chacun de nous doit faire un effort pour respecter le code de la route et les règles de sécurité (rouler à 50 Km/h dans le village, 30 devant le restaurant, garer sa voiture correctement sur les parkings,.....).

Imaginons un seul instant que toutes ces règles soient respectées, chacun se sentirait davantage en sécurité, la commune n'aurait pas de dépenses supplémentaires à engager et l'argent économisé pourrait être investi dans le financement d'autres projets : culturels, sportifs, jeux d'enfants,...

Je sais très bien qu'il n'y a pas que les habitants de Nancray qui circulent dans le village, qu'un flux important de camions emprunte nos routes sans tous être respectueux des consignes de sécurité. Notre comportement citoyen doit les amener à changer leurs habitudes.

Il y a tout un travail à faire et des mesures à prendre malgré tout, certaines ont été prises et mises en place : Interdiction de stationner devant le mur de la mairie, afin de sécuriser le passage des enfants, des parents et des nounous qui empruntent cette voie pour rentrer chez eux à la sortie de l'école. Une matérialisation au sol est envisagée.

Pose de panneaux réglementaires 30km/h dans les deux sens sur la D464, afin de rendre plus lisible la zone de vitesse réduite.

Pose également de bordures en ciment le long du parking devant le restaurant pour éviter que les véhicules qui se garent n'empiètent sur le trottoir et deviennent gênants pour les piétons. Un radar pédagogique nous sera bientôt prêté par la Prévention Routière afin de faire des relevés de vitesse. Il sera placé à différents endroits du village.

J'en termine en vous informant que j'ai programmé une rencontre le mardi 02 septembre 2014 à 20h30 à la salle René Tatu à laquelle pourront participer tous ceux et toutes celles qui se sentent concernés par ce vaste sujet.

Merci à vous,

Très cordialement,

Le Maire

Les échos du conseil municipal

-Commission administrative de la révision des listes électorales :

La commission est composée de 3 membres : Nathalie LANTENOIS représentante du maire, Géraldine MONNIN déléguée de l'administration et Jean-Marie ROBERT délégué du Tribunal de Grande Instance.

-CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Décision à l'unanimité de fixer le nombre de membres à 15 : le maire, 7 membres nommés par le maire et 7 membres du conseil municipal (Jean-Pierre BOUR, Sylvie CATTET, Valérie GERENT, Nathalie LANTENOIS, Nathalie LAPAYRE, Monique RAMEL et Jean SANCEY-RICHARD.

-Commission communale des impôts directs :

Titulaires : Norbert ANGUENOT, Jean-Pierre BOUR, Barbara KURTZMANN, Nathalie LANTENOIS, Daniel ROLET.

Suppléant : Stéphane SAUCE.

-Désignation d'un référent de sécurité routière : Norbert ANGUENOT est désigné à l'unanimité.

-Désignation de représentants auprès du conseil d'école : Frédéric SALVI et Annette GIRARDCLOS sont désignés à l'unanimité.

-Bâtiment des Associations Espace du Vaizot :

Les entreprises BONNEFOY (voirie, réseaux divers), BONGLET (cloisons, plafonds, peintures) et MYOTTE (chauffage, ventilation) n'étant pas responsables du retard dans leurs travaux, il est décidé à l'unanimité de ne pas leur appliquer de pénalités de retard.

-Dossier VIAL :

Il n'est pas donné suite à la demande d'achat de terrain communal émise par Madame VIAL.

-Dossier BOURDIER :

le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre le chemin communal cadastré AC168, sous réserve du résultat de l'enquête publique, fixe le prix de vente à 42 € le m², précise que les frais (notaire, commissaire enquêteur, géomètre, ...) sont à la charge des acquéreurs, Monsieur et Madame Gabriel BOURDIER.

-Tarif de location de bancs et chaises :

Le Syndicat Mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises peut louer les tables et les chaises de l'Espace du Vaizot au tarif de 1,00 € par table et 0,50 € par chaise, étant bien entendu que ces tables et ces chaises ne peuvent être utilisées qu'à l'intérieur de bâtiments. En cas de perte ou détérioration les tarifs sont fixés à 50,00 € par table et 25,00 € par chaise. Le montant des cautions est de 1 000,00 € pour les tables et de 1 000,00 € pour les chaises.

Le conseil municipal est défavorable à la location de ces tables et chaises à d'autres personnes. Cependant, les tables et les bancs en bois sont toujours prêtés gracieusement.

-Attribution de subventions aux associations :

Pour 2014, il est décidé d'attribuer aux associations les subventions suivantes (10 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention) :

ACCA la Saint Hubert Nancray	100 €
Amicale des Boulistes Nancray	100 €
Société de Pêche la Truitelle	100 €
Association culturelle Bibliothèque	1 300 €
Club du 3ème âge	600 €
Coopérative scolaire Bibliothèque	400 €
Judo Club Nancray	800 €
La Dynamique	1 600 €
Tennis Loisirs Nancray	1 900 €
US Nancray Osse	3 000 €
Vélo Loisirs Nancray	270 €
Amicale des donneurs de sang du Plateau de Bouclans	50 €
Anciens Combattants du Plateau	50 €
Centre de Secours Pupilles des Sapeurs-Pompiers	50 €
Clique des Sapeurs-Pompiers	100 €
Rézosaône	50 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	50 €
Comité des fêtes	0 €
Coopérative scolaire (voyage à Mulhouse)	296 €

Pour un total de

10 816 € inscrit à l'article 6574 du budget principal.

-PLU : Monsieur DEBONNE du cabinet TOPOS a rendez-vous avec le maire le 16 juin à 14h00. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont à la disposition du public pendant un an à la mairie.

-CAGB : Annette GIRARDCLOS sera, en principe, membre de la commission n° 7 (culture, tourisme, sport et aménagement numérique) et Vincent FIETIER sera membre de la commission n° 2 (mobilités : transports, infrastructures ferroviaires, déplacement mobilité et intermodalité, ...).

Le sujet des transports scolaires a été abordé lors de la réunion de secteur à Saône. Il est souhaitable que les communes du Plateau aient une position commune sur le sujet.

-Éclairage de l'Espace Vaizot :

Il a été constaté que cet Espace est encore allumé tard (23h00). Il est précisé ce n'est que pour les personnes qui sortent tard de leurs activités.

-Animations - Festivités :

Fête de la musique le 21 juin : Gratuit, rendez-vous à la salle Tatu de 10h30 à 13h00, fête organisée par la mairie, buvette assurée par l'ABN, puis, poursuite au Musée à partir de 15h00, entrée 2€ avec une boisson offerte.

Vous pouvez lire l'intégralité de ce procès-verbal sur le tableau d'affichage situé sur le mur de la salle René Tatu.

Prochain conseil municipal le 20 juin.



La vie associative

➤ APE

" L'association des Parents d'Élèves - APE - est l'association qui contribue au financement des sorties scolaires de l'école de Nancray. Ce financement permet de réduire le coût des sorties afin de les rendre plus accessibles aux familles de la commune.

C'est grâce à l'implication de parents motivés dans la réalisation d'actions ponctuelles et la tenue de stands - Marché de Noël, Soirée Bière & Fromage, Fête à l'accordéon...- que l'APE peut apporter sa contribution à la vie de l'école.

Pour l'année scolaire 2013-2014, l'APE a contribué aux sorties USEP des classes de maternelles, à des sorties ponctuelles de classes de primaire ou au financement du voyage en Bretagne (classes de CE1, CE2 et CM1).

C'est dans une bonne ambiance générale que l'association réalise ses actions ; chaque parent bénévole s'implique selon ses envies et ses possibilités, sans obligation.

L'APE organise fin juin l'apéro des parents à l'école afin de passer avec l'ensemble des parents d'élèves un bon moment convivial et de détente.

Si vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre !

ape.nancray@gmail.com

Carole Zika-Cloâtre, Présidente

Céline Mulin, Vice-Présidente

Cendrine Gry, Trésorière "

➤ JUDO CLUB NANCRAY

Si notre club malgré sa centaine de licenciés reste un club convivial de village, cela ne l'a pas empêché cette saison de faire parler de lui sur les tatamis.

En benjamins, Lucie MEYER après avoir été Championne du Doubs termine Vice-Championne de Franche-Comté.

Jade HARATTE, elle aussi Championne du Doubs, termine 3ème du Championnat de Franche-Comté.

En minimes, Alexandre GLEJZER remporte les 2 titres (Doubs et Franche-Comté) et s'est qualifié pour les inter-régions où il termine à une brillante 2ème place. Alexandre a également participé à des tournois internationaux où il a très bien figuré.

Ont fait également partie de ce groupe benjamins-minimes, coaché par Jean-Marc DESCHAMPS et ont participé aux compétitions officielles Eva DESCHAMPS, Laure DESCHAMPS et Pierre-Elie MOINE.

En cadets, Nicolas GLEJZER, vice-champion du Doubs termine 2ème de la $\frac{1}{2}$ finale du Championnat de France, ce qui lui a permis de participer au Championnat de France.

Maverick RUEFF gagne le championnat du Doubs, la Coupe de la ligue et s'est qualifié pour la Coupe de France.

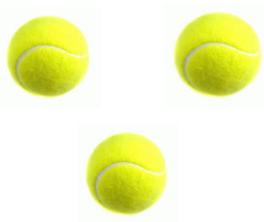
Alexandre et Nicolas GLEJZER, ainsi que Maverick RUEFF font partie du Pôle Espoir de Franche-Comté qui regroupe les meilleurs judokas de notre région.

Notre club grâce au dynamisme de Jean-Pierre GLEJZER s'internationalise et crée des liens avec la Pologne. C'est ainsi qu'une délégation de 4 judokas a participé le week-end de la Pentecôte au tournoi international de Nowa Sol rassemblant des équipes polonaises, lituaniennes, estoniennes, slovaques, russes...

Si nous sommes présents au plus haut niveau, les forces vives de notre club sont surtout nos plus petits compétiteurs qui se sont illustrés lors de notre tournoi annuel. Ce sont à cette occasion quelque 200 judokas qui se sont retrouvés à l'Espace du Vaizot pour y combattre. A noter cette année la création d'une catégorie Sport Adapté qui a permis à Elliot MASSIAS d'évoluer devant un public tout acquis à sa cause.

Si cette saison marquée en août 2013 par la réception de notre tout nouveau dojo touche à sa fin, vous pouvez toujours suivre notre actualité sur notre site internet judoclubnancray.fr et réagir sur notre page Facebook.





INFO TLN

Cartes d'été et PASS TENNIS

Comme les années précédentes, le club propose des cartes d'été valables du 1er juin au 15 septembre 2014 à 45 € pour un adulte (couple : 65 €) : renseignements complémentaires auprès de L. CACHOT 03 81 55 29 15

Le TL NANCRA Y participe également à l'opération *PASS TENNIS* organisée par la FFT et la ligue de Franche-Comté

Pour plus de renseignements, contacter Christophe JEANNINGROS au 06 83 80 02 92

Tournoi jeunes du 9 au 21 juin 2014

125 jeunes de 8 à 16 ans (garçons et filles) venus de toute la région vont s'affronter sur les courts du TLN

Matches en semaine le soir à partir de 18h00, le mercredi et le week-end à partir de 9h00 le matin

Finales le samedi 21 juin

Rentrée 2014/2015

Les inscriptions auront lieu le samedi 6 septembre de 10h à 12h au club-house

Reprise de l'école de tennis le **lundi 8 septembre 2014**

Pour plus de renseignements, contacter Leslie DEMILIANI au 06 15 89 88 88

Championnats par équipes senior

Cinq équipes représentaient le TLN dans les championnats par équipes : 2 filles et 3 garçons. Trois d'entre-elles terminent à la première place de leur groupe et joueront à l'étage supérieur la saison prochaine : l'équipe 1 fille accède à la régionale 1, l'équipe 2 fille à la régionale 2 et l'équipe 1 garçon à la régionale 1.

Retrouvez toutes les infos du TLN sur le site : www.tennis-loisirs-nancray.fr/

➤ VLN

- **Le VLN organise** une sortie ouverte à tous, dans les bois autour de NANCRAY (pour en savoir plus voir la rubrique « les prochains rendez-vous »).
- **Le VLN propose** un mailing pour les marcheurs.

Suite à une demande faite par certains marcheurs du village lors de la dernière édition de la Sapinette, nous souhaitons mettre en place un mailing pour organiser des sorties marche.

Lors de nos sorties VTT à l'extérieur du village (ex : rando VTT de la Dame blanche, Aiglepierre, La Quingoise....) nous constatons qu'à chaque fois les organisateurs proposent une marche en plus de la rando VTT. Certains marcheurs nous ont déjà accompagnés et souhaitent recevoir les informations sur nos futures sorties de groupe.

Nous voulons vous faire participer à ces sorties et c'est pourquoi nous vous proposons de nous rejoindre afin d'avoir toutes les informations nécessaires.

Pour cela, merci d'envoyer un mail à Dimitri Morin : bieredudoubs@orange.fr

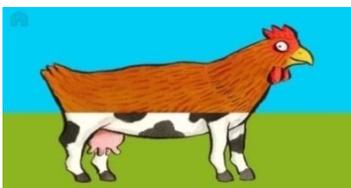
➤ ABN



L'ABN organise un concours de Pétanque familiale le 14 juillet (pour en savoir plus voir la rubrique « les prochains rendez-vous »).

➤ USNO

L'union sportive Nancray Osse organise un tournoi de foot (pour en savoir plus voir la rubrique « les prochains rendez-vous »).



Pêle-mêle

✓ **Compte rendu des actions sur le domaine et les bâtiments publics :**

- Mise aux normes du local commercial de Mme Zikka : en cours de réalisation
- modification des trottoirs devant chez M.Cachot Pascal
- Fleurissement du village par diverses décorations
- Etude sur la sécurisation de la traversée du village
- Salle polyvalente : constat avec l'architecte des différentes malfaçons
- Du retard sur l'entretien des espaces verts en raison d'un effectif réduit

✓ MARCHE / DECOUVERTE

Oublié le 1er mai pluvieux, vive le soleil du 1er Juin.

La marche a débuté par un petit tour devant la fontaine du « Bas de Roche » et emprunté le sentier qui longe le ruisseau avec vue sur le groupe scolaire et la salle du Vaizot sous un angle inhabituel.

Via le chemin du « Pontot » et la groisière la quarantaine de participants de 6 à 70 ans s'est dirigée vers le terminus de la nouvelle route forestière et ensuite vers le sommet de la Côte au premier coin du Territoire communal à la limite de Vaire-le-Grand et de la forêt communale d'Osse.

En direction de Gennevilliers au sommet de la Côte, les marcheurs ont pu admirer le magnifique chêne trônant au milieu des jeunes perchis et qui doit sa survie à un ancien du village.

Après un passage devant la culture de maïs réalisée par l'ACCA et destinée à maintenir les sangliers en forêt afin de minimiser les dégâts dans les cultures de plaine, la troupe a atteint le deuxième coin du territoire en limite de la forêt communale de Gennevilliers et de la forêt privée du « Bois Baron ».

Ensuite, c'est la descente rapide vers les « Landes » et le petit paradis de Monsieur Hubert SERMENT. Qu'il soit remercié chaleureusement pour son hospitalité.

Avant le pique-nique bien mérité, chacun a pu apprécier l'apéritif et le concert de cor des Alpes offerts par Monsieur le Maire, dans un décor montagnard.

Le gros de la troupe est reparti vers le bois de Faule, direction du FONTENY, la source qui alimentait le village autrefois et qui mérite d'être réhabilitée. En effet, son eau offre la particularité d'être très peu calcaire (échelle de 7F au lieu de 25F pour la moyenne locale)

Le 3ème coin qui jouxte la forêt privée de la Chevillote, est atteint en passant par la ferme des « Chênes », le chemin des « Marnes » et la route forestière de « Derrière le Peu »

Le chemin de « Patiche » franchi, c'est le quatrième et dernier coin qui reçoit la visite du restant de la troupe avant le retour au village par le « Chemin neuf »

Tout au long du parcours qui avoisine les vingt kilomètres, les participants, à l'aide de quelques commentaires, ont pu observer l'évolution des régénérations en partant du petit semis enfoui provisoirement sous les ronces jusqu'à la jeune futaie en passant par le gaulis et le perchis.

Rendez-vous à l'année prochaine pour ceux qui ont apprécié cette journée et pour ceux qui n'ont pas pu participer.





Les prochains rendez-vous

- ❖ **Le 28 juin** Barbara Kurtzmann responsable de l'entreprise A3 Concept, maîtrise d'œuvre, vous propose de rencontrer les artisans locaux qui ont participé à la construction de la maison 19 bis rue de Vaire. Vous pourrez faire une visite et voir leur savoir faire.



MAITRISE D'ŒUVRE EN BATIMENT
NEUF ET RENOVATION
AGRANDISSEMENT
DESSIN D'ARCHITECTURE

PORTES OUVERTES

Samedi 28 Juin à Nancray (Rue de Vaire)
de 10h à 18h NON STOP



Maison BBC
RT2012

Etanche à l'air
(démonstration en
début d'après midi)



Venez rencontrer tous les artisans locaux
qui ont participé à l'édification de la maison !

A3 Concept 6 rue des Marnes
25 360 NANCRAÏ - 06 75 43 14 68
Antenne BAUME LES DAMES - 06 30 46 83 34

- ❖ Les 4 et 5 juillet, comme chaque année l'USNO organise son tournoi de foot ouvert à tous.



NANCRAY



TOURNOI DE FOOT À 5

Vendredi 4 juillet

- **Tournoi féminin** à partir de **18h30**
- **Tournoi vétérans** à partir de **18h30**
- **Tournoi associations** à partir de **18h30**

Samedi 5 juillet

- **Tournoi U13 et U15** à partir de **8h**
- **Tournoi sportif** à partir de **10h**
- **Tournoi familial** à partir de **13h**

Inscription et règlement :

Par téléphone : 06 78 26 60 74

Par mail :

tournoidenancray2014@gmail.com

- **45€** /équipe (sauf familial : 30 €)

Restauration
rapide sur place

❖ le 14 juillet



Lundi 14 JUILLET

Sortie organisée par le VLN : ouvert à tous.

Dans les bois autour de NANCRAY.

Plusieurs groupes en fonction du niveau de chacun et du nombre de personnes.

RENDEZ-VOUS 9H PLACE DE LA MAIRIE

DEPART 9H30, RETOUR 12H

DISTANCES 15 à 25 KMS.



CASQUE OBLIGATOIRE

**LES ENFANTS MOINS DE 12 ANS DOIVENT ETRE
ACCOMPAGNES PAR UN ADULTE.**

POUR PLUS D'INFOS CONTACTER DIMITRI AU : 06 07 26 18 04



❖ le 14 juillet



Concours de Pétanque familiale

Le Lundi 14 juillet 2014

Organisé par le Club de Pétanque de
NANCRAY

abn

5€ par la doublette

Inscriptions à partir de 13H30

Début des parties aux environs de 14H00

Buvette sur place



❖ Le 5 septembre, la municipalité vous informe qu'elle organise une réunion publique qui aura lieu à 20h00 à la salle du Vaizot

❖ le 07septembre

**17^{ème} BRIK à BRAK (Vide Grenier)
de NANCRAY
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014
À partir de 07H00**



Buvette & Restauration sur place

Organisé par le comité des Fêtes de Nancray



Renseignements et Réservations au :

03.81.63.00.93

03.81.60.15.71